

Survivre en marge et lutter pour la reconnaissance Les populations de Cité Lajoie à Port-au-Prince

Survival in the Margins and Struggles for recognition The Cité Lajoie in Port-au-Prince

Louis Ilionor

Volume 9, numéro 2, automne 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039389ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039389ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ilionor, L. (2009). Survivre en marge et lutter pour la reconnaissance : les populations de Cité Lajoie à Port-au-Prince. *Diversité urbaine*, 9(2), 99–118. <https://doi.org/10.7202/039389ar>

Résumé de l'article

Cet article analyse les stratégies de survie et les formes de luttes pour la reconnaissance menées par les habitants de Cité Lajoie, un bidonville situé en bordure du quai de Port-au-Prince. Fruit d'un travail de terrain réalisé dans la Cité au début de 2007, il remet en question certaines théories relatives à la capacité des populations marginalisées de réaliser des actions collectives ainsi que d'avoir une subjectivité collective et des intérêts communs, et ce, à la lumière des actions entreprises par les résidents de Cité Lajoie.

SURVIVRE EN MARGE ET LUTTER POUR LA RECONNAISSANCE

LES POPULATIONS DE CITÉ LAJOIE À PORT-AU-PRINCE

SURVIVAL IN THE MARGINS AND STRUGGLES

FOR RECOGNITION

THE CITÉ LAJOIE IN PORT-AU-PRINCE

Louis Ilionor

Résumé / Abstract

Cet article analyse les stratégies de survie et les formes de luttes pour la reconnaissance menées par les habitants de Cité Lajoie, un bidonville situé en bordure du quai de Port-au-Prince. Fruit d'un travail de terrain réalisé dans la Cité au début de 2007, il remet en question certaines théories relatives à la capacité des populations marginalisées de réaliser des actions collectives ainsi que d'avoir une subjectivité collective et des intérêts communs, et ce, à la lumière des actions entreprises par les résidents de Cité Lajoie.

This article analyzes the strategies of survival and the struggles for recognition by inhabitants of Cité Lajoie, a shantytown located on the seaside of Port-au-Prince. It is based on field notes for a survey carried out in this city in 2007. In light of the actions undertaken by the population of Cité Lajoie, I question certain theories relating to the capacity or incapacity of marginal populations to carry out collective actions, to have a collective subjectivity and common interests.

Mots clés : Actions collectives, reconnaissance, stratégies de survie, populations marginalisées.

Keywords: Collective actions, recognition, survival strategies, marginalized population.

LES VILLES DU MONDE, PARTICULIÈREMENT CELLES DES PAYS DU TIERS-MONDE, font l'objet d'une croissance urbaine extraordinaire aujourd'hui. Ceci provoque une prolifération des bidonvilles où des populations, pour survivre, développent diverses stratégies. À Buenos Aires, par exemple, des populations marginalisées ont occupé des terrains et sont parvenues à la constitution de trois quartiers sur une superficie totale de presque 190 hectares, hébergeant ainsi plus de 21 000 personnes (Denis 2000). Une fois arrivées sur le terrain, sauf dans le cas des occupations de petite taille, ces populations s'approprient certains espaces appelés « espaces communautaires », réservés à l'emplacement des activités collectives. Les voisins se chargent de construire les réseaux électriques et de distribution d'eau potable. Ils réalisent l'entretien des rues et des conduites d'eau pluviale, construisent de petits ponts sur les caniveaux et placent les panneaux indicateurs dans les rues (*ibid.*).

À Iztapalapa, un des arrondissements de la capitale fédérale mexicaine, les occupations irrégulières de terrain ont constitué un des problèmes les plus graves pour le gouvernement, de 1980 jusqu'au milieu des années 1990 (Programa delegacional de desarrollo urbano de Iztapalapa 2007). La Sierra Santa Catarina, considérée comme une zone de réserve écologique, a été envahie par des populations en quête d'espace pour s'installer. Ces terres, une fois occupées, sont réparties en plusieurs lots destinés à la construction des maisons. Des espaces sont réservés au tracé des rues et à la création des infrastructures. Pour s'approvisionner en eau potable et en électricité, les populations se connectent à partir des prises illégales distribuées par des dirigeants des groupes de squatteurs. Il se développe, ensuite, des actions collectives afin de faire pression sur les autorités pour régulariser les espaces réclamés.

Au Brésil, le 19 mai 2001, le Mouvement des travailleurs sans toit (MTST) et près de 400 familles ont occupé un terrain dans la banlieue de Guarulhos, près de l'aéroport de São Paulo, créant le campement Anita Garibaldi, la plus grosse occupation urbaine d'Amérique latine étendue sur une superficie de 1 139 000 mètres carrés (Jorge 2002). Les squatteurs ont mis quatre mois pour préparer l'occupation de ce terrain. Quatre jours après leur établissement sur le site, le propriétaire fit une « demande de réintégration » en justice. Ceci a entraîné une manifestation des sans-toit qui ont parcouru 25 km à partir du campement pour se rendre au centre de Guarulhos. Ils ont obtenu le report de la réintégration et un entretien avec le maire de la ville où des possibilités de désappropriation du terrain par l'État ont été évoquées. Le campement Anita Garibaldi est à ce jour une des plus importantes occupations du pays, abritant 9 000 familles enregistrées et 1 500 en attente (*ibid.*).

Haïti n'est pas exempt de telles situations. Sa capitale, Port-au-Prince, est peuplée de plus de deux millions et demi d'habitants dont les deux tiers vivent dans les bidonvilles (Goulet 2004). Dans cette perspective, nous avons posé les questions suivantes. Dans le cadre de leurs luttes pour la reconnaissance et pour satisfaire leurs besoins, quelles sont les stratégies de survie développées par ces populations? Quelles sont les formes d'action qu'elles mettent en branle? Par rapport aux problèmes auxquels elles font face, ont-elles une conscience collective? Ces questionnements sont interdépendants, car ils nous permettent de savoir si les stratégies de survie développées, notamment celles d'entreprendre des démarches pour obtenir des services communautaires, sont en lien avec les formes de lutte pour la reconnaissance. Aussi, nous cherchons à comprendre si les démarches entreprises et les services obtenus permettent à ces populations de développer une certaine conscience collective.

Au cours d'une période de quatre mois (de janvier à mai 2007), nous avons effectué plusieurs visites à Cité Lajoie¹ pour observer les conditions de vie des gens et tenter de répondre à nos questions. Nous avons réalisé des entrevues² centrées sur les démarches entreprises auprès des autorités étatiques ou des organisations non gouvernementales (ONG).

Capacité d'action collective des populations marginalisées et luttes pour la reconnaissance

Pour bien des auteurs (Bourdieu 1977; Dumas et Séguier 1999; Wacquant 2006), les populations marginalisées ne peuvent avoir une conscience collective qui leur permet d'agir ensemble, de défendre leurs intérêts et de se doter d'une certaine identité sans un travail « d'agrégation et de représentation politiques » (Wacquant 2006) ou bien sans la construction de « médiations sociopolitiques » (Dumas et Séguier 1999). Dans les sociétés postindustrielles comme la France et les États-Unis, les populations des banlieues et des ghettos sont désignées par Wacquant (2006) comme étant des « franges » et des « scories » produites par le système capitaliste, qui seraient incapables d'agir au nom d'une identité collective. Certaines des populations rurales sont aussi conçues par Bourdieu (1977) comme des populations dépourvues à la fois de conscience et d'intérêts collectifs. Elles entrent dans la catégorie de « classe-objet », c'est-à-dire d'une catégorie sociale « contrainte de former sa subjectivité à partir de son objectivation telle que conçue par d'autres » (*ibid.* : 4). Dans la même perspective, les quartiers stigmatisés sont considérés comme des lieux qui dégradent symboliquement ceux qui les habitent qui ont, en retour, un effet de dégradation sur les quartiers. Étant privées « de

tous les atouts nécessaires pour participer aux différents jeux sociaux » (Bourdieu 1993 : 261), les populations qui y vivent ne partagent que leur commune excommunication et sont homogènes seulement dans leur dépossession. Ainsi, ce sont des populations qui souffrent « d'impossibilité de médiation sociale », c'est-à-dire qu'elles sont « incapables de se définir comme ayant des intérêts spécifiques à défendre, [d']exercer un pouvoir social et [de] se situer dans le champ des rapports sociaux » (Dumas et Séguier 1999 : 30). C'est seulement à travers la constitution et la création de « médiations sociopolitiques », soit la formation de groupes et d'associations, que les actions collectives deviennent possibles.

Dans la perspective de la lutte pour la reconnaissance, la question de la capacité d'action collective de la part des populations marginalisées est posée en termes « d'expérience du mépris » (Honneth 1992) et de « déni de reconnaissance » (Renault 2004). Les motifs des mouvements de révolte, de protestation et de résistance ne sont pas seulement liés, sur le plan catégoriel, à l'inégale répartition des moyens matériels d'existence; ils se rattachent aussi au réseau quotidien des sentiments moraux (Honneth 1992). Les populations marginalisées vivant dans des conditions de précarité extrême se sentiraient moralement atteintes par le mépris. En d'autres termes, leur droit à l'estime sociale ne serait pas reconnu. Ainsi, il se développe un processus au cours duquel des expériences individuelles de mépris sont interprétées comme l'expérience du groupe tout entier, de manière à motiver la revendication collective. Selon Honneth (*ibid.*), entre les objectifs impersonnels d'un mouvement social et les offenses privées subies par les individus qui le composent, il doit exister une passerelle sémantique assez solide pour permettre le développement d'une identité collective.

Dans la logique du déni de reconnaissance, selon l'approche de Renault (2004), les acteurs s'associent et luttent, entre autres, contre des situations où l'inégalité sociale se superpose à des formes de domination. Les groupes économiquement plus forts produisent et alimentent les dénis de reconnaissance qui sont administrés ou gérés à travers des institutions. Dans cette logique, dépendamment de la nature du déni, les individus luttent pour obtenir la reconnaissance de la part d'un groupe économiquement ou culturellement opposé à travers des institutions mises en place par ces derniers. La démarche collective peut être consensuelle, au sens où les groupes entreprennent des démarches institutionnelles et négocient pour arriver à la reconnaissance voulue. Dans une autre logique, les luttes pour la reconnaissance peuvent être aussi des confrontations entre ceux qui la revendiquent et ceux qui sont dotés du pouvoir de reconnaître. Ainsi, on parle de « lutte pour la reconnaissance » et de « lutte de reconnaissance ».

Nous avons ici deux perspectives opposées quant à la capacité des populations marginalisées de réaliser des actions collectives. D'une part, une approche centrée sur la négation de leur capacité d'agir au nom de leurs intérêts collectifs sans une intermédiation politique; d'autre part, une perspective centrée sur les expériences individuelles de déni de reconnaissance, lesquelles sont interprétées comme des expériences de groupe dans leurs rapports avec les dominants. L'ensemble de ces expériences donne lieu à une identité collective qui permet aux individus de former des groupes, soit pour négocier avec les institutions, soit pour développer et alimenter des rapports conflictuels. Dans cet article, nous analysons les stratégies de survie développées par la population de Cité Lajoie en lien avec les démarches pour la reconnaissance des associations qui la représentent ainsi que la réalisation de projets communautaires dans une optique de création de bien commun et d'intérêts collectifs.

Cité Lajoie

Cité Lajoie est située en bordure du quai de Port-au-Prince. À la chute de la dictature de Jean-Claude Duvalier – Baby Doc –, elle a été baptisée Cité Lajoie par ses premiers habitants³. Cette terre, relevant des domaines de l'État, initialement occupée *manu militari* par quelques « tontons macoutes⁴ », fut répartie en petits emplacements vendus à des gens qui disposaient de moyens précaires pour s'acheter une propriété et y construire leur logement. Après le départ de Jean-Claude Duvalier, de nouveaux habitants ont continué d'en occuper les portions marécageuses qu'ils ont remplies de remblais afin de construire leurs habitations. Aujourd'hui, Cité Lajoie est présentée dans les médias haïtiens comme un bidonville comptant parmi les zones dites de non-droit de Port-au-Prince. Plus de 50 000 personnes y habitent (Goulet 2004), mais leur installation n'est pas légalement reconnue par l'État. En conséquence, elles sont abandonnées à leur sort et doivent se débrouiller pour survivre et ramener, à leurs frais, des services tels que l'eau et l'électricité à la Cité, soit en intervenant auprès des organisations de la société civile, soit en cotisant elles-mêmes pour les acheter. On n'y trouve pas non plus de banques, de supermarchés, de magasins et d'usines.

Stratégies de survie à Cité Lajoie

Les populations de la Cité s'adonnent à diverses stratégies de subsistance. Elles se divisent en deux catégories : des stratégies individuelles et des stratégies collectives. Les premières sont indispensables, car elles constituent les seuls moyens pour ces gens, nullement soutenus par l'État, de satisfaire leurs

besoins au quotidien et de vivre ainsi comme des êtres humains. Quant aux stratégies collectives, elles permettent d'assurer et de défendre l'identité collective de la population vivant sur ces territoires ainsi que la reconnaissance de celle-ci par les instances étatiques. Ces deux stratégies sont interdépendantes, car avant même de former des associations, les gens se débrouillent d'abord pour survivre, chacun pour soi, au quotidien, en s'adonnant à diverses activités. Ils savent cependant que cette survie sera de courte durée s'ils ne cherchent pas à résoudre, ensemble, les problèmes collectifs. Pour y faire face, ils arrivent alors à construire des liens qui leur permettent de former des associations en vue d'entreprendre des démarches auprès des organisations de la société civile.

Des stratégies individuelles

Parmi les stratégies de survie individuelle, on compte, entre autres, le *pran ponya* (se poignarder), le *sabotay*, le *sol*, l'« escompte », le « brassage », le « racket financier⁵ », la loterie, le petit commerce informel, la vente de la nourriture cuite et les petits ateliers professionnels. *Pran ponya*, qui se traduit du créole haïtien au français par « se poignarder », consiste en une forme de prêt à intérêt quotidien. Le prêt sous *kout ponya* (coup de poignard) se fait généralement à des taux allant de 25 à 40 %. Le débiteur est tenu de verser les intérêts quotidiennement à l'usurier. C'est ce qui lui vaut le nom de poignard, parce que cette forme de prêt étrangle à la fois le débiteur et son activité économique. Quant au *sabotay*, traduisible par « sabotage », il constitue une autre forme de prêt à intérêt élevé. Cependant, à la différence du *pran ponya*, le *sabotay* se paie à l'usurier à la fin de chaque semaine.

Le *sol* et l'« escompte » proprement dits constituent les principaux moyens pour les pauvres de se procurer de l'argent pour se nourrir et faire fonctionner leurs activités économiques. Le premier est un système de prêt à tour de rôle à cotisation égale et fondé sur la confiance entre ses membres. Chaque personne reçoit la cotisation de la somme déposée par chaque membre et ainsi de suite jusqu'au dernier membre. Beaucoup de travailleurs et même des employés des administrations publique et privée recourent à cette pratique afin d'épargner de l'argent pour faire face à une situation donnée. Quant à l'« escompte », il se fait le plus souvent aux mêmes taux que le *pran ponya* et le *sabotay*. Toutefois, à la différence de ces derniers, il se paie chaque mois ou au moins sur une période de 24 jours. Dans le cadre de l'« escompte », le débiteur doit payer cinq gourdes par jour d'intérêt sur chaque 100 gourdes empruntées⁶. Ainsi, sur 500 gourdes, il doit payer 25 gourdes par jour. Le prêteur, au terme des 24 jours ou du mois, s'attend à ce que le débiteur lui

rembourse les 500 gourdes ainsi que les bénéfices de 25 gourdes par jour multipliés par 24. Ce qui lui procure un bénéfice de plus de 100 %, soit 600 gourdes plus ses 500 gourdes prêtées. Les gens recourent à l'« escompte » pour tout faire, car ils ne disposent pas de capital propre.

[...] Eh bien! Je te l'ai bien dit, vous pouvez avoir besoin de faire un petit commerce. Par exemple, j'ai besoin de vendre de la pâte dentifrice, du savon, un peu de quincaillerie. J'ai besoin de faire cela, je sais que tu escomptes de l'argent, je prends l'escompte et je vais acheter la marchandise. Si par déveine les voleurs me dérobent cet argent, si j'ai un terrain ou bien une maison, je suis obligée d'aller le vendre. Vous n'avez pas d'autre choix que de vendre ce que vous avez pour rembourser cette somme. Si vous ne remboursez pas cette somme, vous irez en prison. Eh bien, il n'y a pas d'emploi. Où allez-vous trouver un emploi? (Sarafina).

« Brasser », du créole haïtien *bwase*, est une activité qui consiste à utiliser le peu d'argent dont on dispose, ou bien à emprunter ou escompter de l'argent à quelqu'un afin de mener une certaine activité économique. Cette activité consiste généralement à vendre dans la rue. Cela se fait pour trouver de quoi manger pour une journée ou subvenir aux besoins alimentaires de sa famille. Selon nos observations, il y a plus de femmes que d'hommes vivant dans la pauvreté qui s'adonnent à cette activité. Romulus, un de nos répondants, nous parle d'une autre pratique des petits marchands qui consiste à acheter à crédit des marchandises dans des magasins dans le but de les revendre et ainsi d'obtenir un certain bénéfice personnel pour ensuite rapporter le capital généré par la vente au propriétaire du magasin. Il n'est pas en mesure de nous dire si les petits marchands escomptent au même taux d'intérêt. Selon lui, le propriétaire du magasin vend à crédit à un prix qui inclut sa part de profit. Il revient alors au débiteur de vendre les produits pour rapporter le capital au propriétaire. Les petits commerçants auraient plus de liberté dans cette pratique, commente Romulus, car ce sont eux qui fixent leurs bénéfices à partir du prix de vente de la marchandise :

[...] Toutes les personnes que vous voyez dans la rue qui vendent des produits sont tous des gens qui escomptent de l'argent pour faire un petit commerce. D'autres vont dans les magasins escompter des marchandises sans argent. Ils vendent durant les sept jours de la semaine, pour rapporter le capital et une part de bénéfice au grand commerçant. Le magasin procure à la petite marchande des marchandises à un prix grossiste. Celle-ci à son tour, va vendre ses produits, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis. Samedi, elle ramasse l'argent de la vente pour le rapporter au commerçant. À son tour, le commerçant lui donne de nouvelles marchandises. On lui en donne le lundi, elle vient payer, les samedis. Mais il arrive parfois que des voleurs emportent cet argent. À ce moment-là, la personne est en faillite⁸ (Romulus).

La plupart des usuriers vivent à Cité Lajoie. Ils ont l'habitude d'emprunter de l'argent à des institutions de crédit à taux moyen, ou ils disposent d'un capital qu'ils investissent dans des prêts à intérêts élevés pour gagner le maximum de profits possible, par jour, par mois, ou chaque fin de semaine. On y trouve de petites marchandes « du cru » qui montent un petit étalage devant leur maisonnette pour exposer des légumes et autres vivres, des vêtements usagés, des boissons gazeuses ou encore d'autres produits *made in China*, *made in USA* ou *made in Dominican Republic*. À quelques coins de ruelles, on peut observer aussi des marchandes de fritures ou de *manje kwit*⁹. Elles vendent leurs produits à des passants, des résidents; des gens qui, pour la plupart, n'arrivent pas à préparer à manger chez eux compte tenu des prix des ingrédients nécessaires pour le faire.

Ces différentes activités, relevant de l'informel, se déroulent chaque jour et permettent à des gens de survivre bon gré mal gré. Une autre répondante, que j'appellerai madame Jean, est une petite marchande colportant ses produits dans la rue. Elle vend de la nourriture cuite qu'elle porte dans une cuvette où les ustensiles de cuisson sont placés. Elle escompte de l'argent aux « *racketteurs* financiers » pour financer son commerce. Parfois, elle emprunte à des amis qui ont amassé de l'argent en prévision d'un loyer à payer plus tard. Elle peut emprunter pour un ou deux jours, juste pour avoir le temps de faire un peu de bénéfices. Son mari ne travaille pas. Elle est mère de deux enfants avec ce dernier qui lui, en a deux autres. Elle affirme vivre par la foi et explique comment elle prépare et vend ses repas. Avec 1 500 gourdes, elle arrive à préparer une chaudière pouvant contenir trois grosses marmites¹⁰ (soit environ 20 livres) pour la cuisson. Une fois le riz cuit, elle est prête à parcourir les rues de la Cité pour faire l'annonce de son repas en criant. Pour un repas complet, avec du riz aux haricots, elle prépare les légumes. Si c'est du riz blanc, il est accompagné de sauce et d'une purée de pois. Le tout est chargé sur la tête de la commerçante, tout chaud. Pour atténuer la chaleur de la chaudière, elle la met dans une cuvette sur un morceau de carton et fabrique ensuite un coussinet circulaire en toile qu'elle dispose sur sa tête avant de l'y déposer. Ceci sert ainsi à protéger son cuir chevelu.

[...] *Quand la vente est bonne, je peux faire jusqu'à 250 gourdes de bénéfice. Mais quand elle est mauvaise, on peut en récolter 150. Ce commerce offre plusieurs avantages comme, par exemple, donner à manger à sa maison, ou faire une solidarité avec un voisin, une personne qui ne peut s'acheter lui-même à manger*¹¹ (madame Jean).

Dans la même logique, on trouve aussi les petits métiers, notamment, des ferblantiers, des ferronniers, des maçons, des ébénistes, des sculpteurs de bois, des tailleurs, des mécaniciens, des cireurs de bottes, des cordonniers et des portefaix. La plupart érigent leurs installations le long des deux principaux canaux qui délimitent la Cité de deux bidonvilles avoisinants. Tailleurs, cordonniers et ébénistes se plaignent d'être ruinés par l'ouverture du marché aux produits importés (meubles, chaussures et vêtements usagés). C'est le cas de Sylvain, tailleur, qui a loué une machine à coudre pour 250 gourdes par mois soit 7,14 \$ US afin de raccommoder des vêtements usagés pour sa clientèle. Les matins, il sort la machine du taudis espérant que quelqu'un vienne lui apporter un vêtement à coudre ou à raccommoder. Il attribue sa situation difficile à la vente des vêtements usagés dans les rues de la capitale :

[...] Ce qui explique, premièrement, que je ne trouve pas de pantalons à coudre, c'est à cause des vêtements usagés. Cette situation met en ruine les tailleurs. Par exemple, pour trouver aujourd'hui quelqu'un qui vous donne à coudre un pantalon, il faut que ce soit ton ami. En plus, un ami qui est habitué avec toi, qui connaît le goût du beau, il ne va pas décrocher, avec 25 gourdes, un pantalon usagé dans la rue pour s'habiller. S'il doit sortir, il vous demandera de lui coudre un pantalon, ainsi vous pouvez gagner 200 gourdes par chance ou par hasard, ou par franche amitié¹² (Sylvain).

De leur côté, maçons, sculpteurs, mécaniciens et ferblantiers se plaignent aussi de ne pas trouver quelque chose à faire à cause de la violence qui prévaut dans le pays. Ceux qui ont des ressources, disent-ils, ont peur d'investir. Leurs plaintes se résument en une simple expression : *pa gen afè* (on ne peut pas faire des affaires). Il faut enfin mentionner ces stratégies qui attestent du désespoir des jeunes et des femmes : la plupart des jeunes gens crevant de faim prennent une bible et, faisant semblant de revenir d'une activité de prière, s'affalent, genoux contre terre, contre un mur ou un autre objet quelconque, implorant, par ce geste, la clémence des passants pour assouvir leur faim. Dans ce cas, avoir une bible et un recueil de *Chants d'espérance* en main signifie être quelqu'un de bien, un croyant, un protestant qui n'est pas un bandit et à qui il faudrait venir en aide. En général, en Haïti, on considère un protestant, contrairement à un catholique, comme un converti, comme quelqu'un qui ne commettra pas de mauvaises actions.

Des stratégies collectives

Parmi les stratégies déployées, deux se trouvent plutôt à mi-chemin entre les stratégies individuelles et collectives : c'est ce qu'il convient d'appeler

aussi le commerce de la foi et de la chance. Des églises protestantes sont érigées à différents endroits dans la Cité. La plupart sont utilisées par certains dirigeants afin de faire du capital à partir de la dîme obligatoire (10 % des revenus hebdomadaires du fidèle) et des offrandes volontaires perçues par les leaders religieux. Elles sont équipées de crèches pour les tout-petits, d'écoles primaires et même de classes d'enseignement secondaire. Le secteur protestant possède 5 500 écoles en Haïti (Abbateci 2008). Celles-ci répondent à un manque d'établissements scolaires publics dans le pays, notamment dans des milieux pauvres où réside la paysannerie et dans les bidonvilles¹³. Certaines églises sont même équipées d'un centre de santé ayant pour clientèle non seulement leurs membres, mais des incroyants, c'est-à-dire des gens considérés comme tels parce que n'étant pas membres de leur église. Cependant, bien des parents des bidonvilles et de la campagne ne peuvent pas payer les frais de scolarité. La dîme et les offrandes payées ne suffiraient pas non plus à faire fonctionner le centre de santé et l'école du pasteur. Ils sont subventionnés en général par des organismes étrangers à travers des programmes appelés Compassion International et Vision mondiale¹⁴, à partir des démarches entreprises par les pasteurs des églises. Certains parents, interviewés en ce sens, nous ont expliqué comment ils parviennent à maintenir leurs enfants à l'école. D'autres ne bénéficient pas de cette aide. C'est le cas de madame Paul qui a cherché une école subventionnée pour y inscrire un de ses trois enfants. Femme monoparentale, elle ne parvenait pas à payer leurs frais de scolarité. Ainsi, deux de ses enfants restent à la maison, le troisième fréquente une école religieuse subventionnée :

J'ai entendu dire que c'était une école subventionnée, mais je n'ai jamais rien reçu. On ne m'a jamais rien donné dans cette école. J'avais inscrit mes trois enfants là-dedans. Au total, je payais 1 500 gourdes par trimestre. Mais, à un certain moment, je n'ai pas pu payer, donc les enfants restent à la maison. Toutefois, le dernier, ce petit-là, continue d'y aller, car il est plus petit, on ne le retourne jamais, lui. Les autres, on les avait toujours retournés. Quand on a monté les frais de scolarités à 2000 gourdes, je n'ai pu rien faire¹⁵ (madame Paul).

En ce qui concerne le « commerce de la chance¹⁶ », on note une prolifération de guérites de vente de billets de loterie. Le tirage se fait tous les soirs à New York. Les trois lots sont annoncés sur certaines stations de radio de la capitale sous l'administration de l'Association nationale des tenanciers de borlette (ANTB) approuvés par le gouvernement. Il n'y a pas de statistiques disponibles quant à leur nombre, toutefois, nous avons compté plus d'une cinquantaine de guérites de ce genre seulement à l'entrée principale de la Cité.

Outre ces deux stratégies, il s'en développe aussi d'autres, collectives, à travers la création de comités de quartier en vue de créer des biens collectifs. Les représentants de ces organisations entreprennent des démarches auprès des autorités gouvernementales, soit pour faire reconnaître leur comité de quartier, soit pour obtenir du financement pour un projet soumis. Ces mêmes démarches se font aussi auprès des ONG pour amener des services collectifs dans le quartier. C'est à travers celles-ci que la distribution d'eau et d'électricité, le curage d'un canal d'égouts, la construction d'un autre canal traversant la Cité, le bétonnage de certaines ruelles et la construction de quelques toilettes ont été réalisés. Après avoir entrepris des démarches auprès du ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) pour obtenir la reconnaissance légale de leur association, les dirigeants de ces groupes se présentent dans les bureaux des ONG afin de rencontrer des responsables. Ils discutent de la situation dans le bidonville et de l'urgence du service demandé. À leur tour, les responsables des ONG vont mener leur propre enquête pour savoir si cette organisation a une reconnaissance légale, si elle est vraiment implantée dans la communauté et si les besoins évoqués se font réellement sentir. Ensuite, ils adressent leurs demandes aux bailleurs de fonds. Les fonds obtenus, ils peuvent, le cas échéant, rencontrer des autorités étatiques concernées par ces besoins avant de réaliser le projet. Les responsables de l'organisation de base, de leur côté, annoncent à la population la réalisation éventuelle d'un projet par l'intermédiaire d'un mégaphoniste qui se promène dans le quartier, informant les habitants de la tenue d'une réunion dans tel local à telle date. S'il s'agit de faire une réunion avec des responsables d'organisation ou des notables, des correspondances écrites leur seront envoyées.

En ce qui concerne les ONG, on s'attend à plus de leur part que de celle de l'État qui, lui, est disposé à leur vendre le service si elles ont des ressources pour l'acheter. À ce sujet, l'exemple du projet de curage du canal Bois-de-chêne est typique. Les comités de quartier avaient obtenu du Centre d'études et de coopération internationale (CECI), un organisme canadien de coopération, le financement de ce projet. Des démarches ont été entreprises auprès de responsables au ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC) pour obtenir leur accord ainsi que les matériaux nécessaires pour les travaux de curage. Les responsables du ministère ont exigé de l'argent aux dirigeants des comités de quartier pour offrir leurs services et, par la suite, les services de distribution de l'électricité dans le bidonville ont été rendus conditionnels à l'achat de câbles, de poteaux et de transformateurs par la population. « *C'est comme si les ONG donnaient et l'État vendait* », a commenté un autre résident de la Cité. En d'autres termes, quand les responsables des associations de la Cité adressent des demandes à des

organismes publics, on leur demande de payer, tandis que c'est le contraire quand ils entreprennent des démarches auprès des ONG.

La plupart des services sont de gestion collective. Par exemple, en ce qui concerne l'eau, un Comité de gestion de l'eau a été mis sur pied. Il est composé de trois personnes choisies au cours d'une assemblée publique réunissant des habitants du quartier ainsi que des responsables des comités de quartier. Il s'assure de la gestion financière de l'eau, en d'autres termes, du contrôle des entrées des dix fontaines. Cela signifie qu'il rétribue les vendeurs d'eau de chaque fontaine, épargne une partie des redevances pour les services du quartier et paie à la compagnie de distribution d'eau potable de la zone de Port-au-Prince – la Centrale autonome métropolitaine d'eau potable (CAMEP) –, la part qui lui revient. Cet argent vient des recettes collectées tous les jours de la vente des seaux d'eau, vendus à cinquante centimes de gourde. Un autre projet, celui de la construction d'un canal d'égouts, sous l'instigation du CECI, a lui aussi été confié à un comité mis sur pied pour l'occasion, appelé Comité de gestion citoyenne. Il avait pour mission, entre autres, la gestion financière du projet et le contrôle des activités de construction. Au moment où nous faisons nos entretiens, on parlait de ce comité au passé, le projet étant terminé. Désormais, le suivi du projet en termes d'assainissement et de curage du canal construit par le CECI est assuré par les membres et les responsables des comités de quartier.

Divers organismes ont réalisé ou financé des projets dans la Cité à la suite des démarches des dirigeants d'associations locales. Certains ont apporté leur aide dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable. C'est le cas de l'Association haïtienne pour la maîtrise des eaux et des sols (ASSODLO) et du Groupe de recherche et d'échange technologique (GRET). D'autres, comme le Concern Worlwide, ont contribué à la construction des infrastructures scolaires et d'assainissement. Un répondant cite différentes ONG qui ont réalisé les travaux dans la communauté :

Premièrement, il y a ASSODLO. Cette ONG est arrivée en 1993, elle a construit un centre de santé et deux bornes-fontaines au profit de la population. Ensuite est arrivée une autre ONG dénommée Concern. Celle-ci a fait construire une école communautaire, elle a fait aussi de l'assainissement en payant le drainage des canaux et en pavant certains corridors, elle avait fait construire deux logements sociaux. Après Concern est arrivée GRET qui est une ONG française. C'est elle qui a construit les huit autres bornes-fontaines (Pierre-Michel).

Les stratégies individuelles et les stratégies collectives sont liées aux formes de luttes pour la reconnaissance. Au plan individuel, exister signifie « être quelque part » et être situé ou établi quelque part implique d'être reconnu comme résidant d'un lieu précis. Les démarches individuelles pour obtenir le certificat de naissance se situent dans cette perspective. Il en est de même pour les associations de la Cité : les démarches collectives pour obtenir une autorisation de fonctionnement, le financement et la réalisation des projets – par exemple, la construction de bornes-fontaines – s'inscrivent dans une démarche de lutte pour la reconnaissance.

Luttes pour la reconnaissance à la Cité

Les luttes pour la reconnaissance des populations de la Cité se présentent sous diverses formes que nous appelons plutôt « actions pour la reconnaissance » et elles se répartissent entre trois phases. Premièrement, l'action au niveau du discours des habitants s'oppose à ce qui circule sur Cité Lajoie dans la sphère de l'opinion publique, et par rapport à la stigmatisation dont sont victimes les habitants quand ils se présentent dans certaines institutions. « *Ils sont souvent perçus comme des gens violents, des bandits* », nous a confié une mère de famille, résidente de ce quartier. L'action au niveau du discours est donc une action non violente, passive, qui remet en question les clichés et les stigmates attribués à la Cité et à ses habitants ainsi que l'épithète de « zone de non-droit » apposée à celle-ci. Contre ce qui tend à faire croire qu'elle est une zone de violence, un habitant de la Cité dit que « *c'est la seule zone où un étranger peut entrer et ne pas trouver un bandit pour lui demander de fouiller sa valise* ». À deux reprises, nous nous sommes fait corriger lorsque nous disions que Cité Lajoie était une zone habitée par des pauvres. Madame Jean se considère plutôt comme une « grande femme » :

[...] oui, je pourrais être d'accord, pendant ce temps, avec l'étiquette de pauvre attribuée à Cité Lajoie. Mais pendant ce temps que tu nous parles, tu vois que nous n'avons pas d'argent pour financer nos activités commerciales, notre mari ne travaille pas. En même temps, quand je me lève, je n'ai pas d'argent pour m'acheter de la nourriture, mon mari ne travaille pas. Si j'ai besoin d'un crédit, je ne peux pas l'avoir, parce que je ne suis pas qualifiée. Même quand on dit que je suis pauvre, je ne me qualifie pas en tant que tel, car je sers un grand Dieu, au nom de Jésus, moi je ne suis pas pauvre, je suis une grande femme, même si je n'ai pas d'argent¹⁷ (madame Jean).

Pour Marc-André, dirigeant d'une association locale vivant dans la Cité, il n'y a pas que des pauvres qui y résident. On y trouve des gens qui peuvent se nourrir sans se faire du souci.

Si vous me voyez, on dirait que je suis dans la classe des pauvres, mais ne l'oubliez pas, je peux me lever chaque matin, je peux consommer 50 gourdes. La personne que vous classez dans la catégorie des pauvres, elle peut se lever un matin sans possibilités de trouver les 50 gourdes pour acheter à manger, c'est dans le voisinage qu'elle doit quêter pour manger. Souvent, je discute avec mes amis qui disent que je suis de la catégorie des gens pauvres, je leur réponds que non. Certes! Je ne peux pas avoir un logement qui me coûte 200 000 gourdes, mais celui de l'autre lui coûte 50 000, et puis vous le mettez dans la même catégorie que moi¹⁸? (Marc-André).

Deuxièmement, la mobilisation de ces populations est une forme d'action qui diffère de celles qui consistent à amener les gens dans la rue pour manifester, protester ou revendiquer. Elle se concrétise à travers des démarches entreprises, d'une part, auprès du ministère chargé de la reconnaissance des associations – en l'occurrence, le MAST –, et d'autre part, auprès de certains parlementaires et des responsables de la mairie de la ville pour défendre les droits de la population d'accès au logement. Par rapport à la reconnaissance des comités de quartier, un ensemble de règles élaborées par les cadres de ce ministère régissent leur fonctionnement. Avec les parlementaires et les conseillers municipaux, l'action prend la forme de lobbys politiques en prévision des prochaines joutes électorales et de l'orientation du vote de la population. Celle-ci est mobilisée à travers différents comités de quartier. Selon un leader communautaire, Cité Lajoie en compte au moins dix-sept dont neuf sont légalement reconnus. Ce sont les représentants des comités de quartier qui rencontrent les officiels et négocient au nom de la population.

L'action est menée aussi auprès des ONG pour obtenir le financement des projets. Comme le mentionnait un leader, ces projets n'appartiennent à personne, mais bien à toute la communauté et l'ensemble de ceux qui la composent sont invités à y participer. La reconnaissance est au centre des rapports entre les ONG et les associations de quartier, puisque les premières exigent que les secondes soient reconnues officiellement par l'État pour développer un quelconque partenariat avec elles.

L'action « mobilisante » permet une nouvelle forme d'action qui concerne l'inclusion des membres de la population dans la réalisation des projets. Elle se veut donc participative et se traduit par la création de comités de quartier dans le but de trouver des solutions aux problèmes de la communauté. Les gens adhèrent à ces associations en fonction des attentes personnelles et communautaires, soit si le comité sera créé dans leur zone de résidence et s'ils seront les premiers bénéficiaires d'un projet, dans le cas où un financement serait obtenu. C'est ce qui explique, selon ce répondant, la prolifération

de tous ces comités de quartier : « [...] *Ceux qui créent les comités espèrent tirer profit de leur organisation. De même, ceux qui y adhèrent pensent que si un projet est financé, c'est eux qui trouveront d'abord un emploi*¹⁹ » (Robert).

L'existence de ces associations locales est aussi bénéfique aux ONG qui trouvent ainsi des partenaires locaux pour réaliser leurs projets et justifier leurs dépenses. À cette phase de la lutte, il se joue des enjeux de reconnaissance. Dès que le comité de quartier est formé, les organisateurs cherchent à acquérir sa reconnaissance légale au ministère des Affaires sociales et du Travail, lequel fixe les conditions de celle-ci pour une organisation ou une association de base. Son obtention signifie, pour la plupart des personnes interviewées à ce sujet, que le gouvernement reconnaît implicitement les populations de Cité Lajoie. L'essentiel est que si les associations ne sont pas légalement reconnues, les projets ne seront pas réalisés. Dans cette optique, un interviewé nous confie : « [...] *Si on ne nous avait pas reconnus, on n'aurait pas reconnu légalement notre organisation. De même, avant de réaliser un projet ici, les ONG doivent obtenir le consentement des autorités étatiques concernées*²⁰ » (Bertrand). Un dirigeant d'un comité de quartier ajoute : « [...] *Si l'État n'avait pas reconnu la population d'ici, les projets de construction de fontaines publiques et de distribution d'électricité n'auraient pas été réalisés*²¹ » (Marc-André).

Contrairement à la première forme de lutte, la résistance active est de type participatif, car elle rassemble des gens autour d'un projet collectif qui implique la participation des membres de la communauté à la réalisation de ce projet.

La capacité d'action collective de ces populations au regard des considérations théoriques

Analysons maintenant la capacité d'action collective de ces populations selon différentes perspectives théoriques abordées au début de cet article. Pour bien des auteurs de la mouvance structuraliste, entre autres Wacquant (2006), Bourdieu (1977), Piven et Cloward (1971), Dumas et Séguier (1999) ainsi que Marcuse (1968), sans un travail « d'agrégation et de représentation politiques », ou encore sans la construction de « médiations sociopolitiques », il serait impossible aux populations marginalisées d'organiser des actions collectives. Pourtant, nous venons de voir qu'à Cité Lajoie, les citoyens entreprennent des démarches pour obtenir des services collectifs en faveur des habitants de la Cité. Ces démarches participent d'une stratégie

de lutte pour la reconnaissance des populations vivant dans un espace irrégulièrement occupé et ne bénéficiant d'aucun service. Ces actions se distinguent d'autres actions collectives traditionnelles qui se caractérisent généralement par l'organisation de manifestations, de marches, de *sit-in* ou par la circulation et la signature de pétitions pour exiger des services communautaires de la part de l'État, perçu comme pourvoyeur de services et de biens. Elles prennent plutôt la forme de rencontres, de négociations, d'élaborations et de soumissions de projets communautaires à des institutions relevant plus du privé que du public. Elles se manifestent aussi à travers des discours comme le refus de la stigmatisation de la Cité, présentée dans l'opinion publique comme zone de non-droit et comme « quartier pauvre ». Des personnes interviewées dénoncent l'absence de l'État et non l'État lui-même comme institution. Grâce à ces actions, plusieurs projets ont été réalisés et, en comparaison avec d'autres bidonvilles de Port-au-Prince, on peut y noter une certaine amélioration, du moins en ce qui concerne l'accès à l'eau potable et les conditions de vie de la population.

Il semble donc difficile d'envisager le cas de ces populations en référence à la thèse de « l'agrégation et de la représentation politique ». De même, il est inapproprié d'affirmer que ces dernières ont construit des « médiations sociopolitiques ». Des démarches ont été entreprises, certes, auprès de certains parlementaires au cours des périodes préélectorales, mais cela ne signifie pas que la population soit affiliée à un parti ou à un groupement quelconque. Aucune formation politique n'est représentée dans la Cité. On pourrait dire, plutôt, que les responsables des comités de quartier cherchent à tirer profit de certaines opportunités politiques pour faire avancer leurs revendications. C'est surtout dans ce sens que des stratégies collectives de subsistance et de reconnaissance sont mises sur pied. Des comités de quartier réussissent à obtenir leur reconnaissance légale de l'État, mais les citoyens contournent les institutions publiques pour entreprendre des démarches auprès des ONG afin d'avoir accès à l'eau et à l'électricité et afin de réaliser des travaux d'assainissement. Les populations, à travers les comités de quartier, gèrent collectivement ces services et activités, telles que le curage des canaux d'égouts, mais aussi un centre de santé et une école communautaire, construits par les ONG.

Pour ceux qui mettent l'accent sur les luttes pour la reconnaissance, des populations ayant fait l'expérience du mépris et du déni de reconnaissance peuvent, malgré leur marginalisation, développer des rapports et des actions en vue de trouver des solutions aux problèmes auxquels fait face leur communauté. Nos données de terrain présentent un cas particulier qui peut jeter

un certain éclairage sur le problème de l'action collective des populations marginalisées. Leurs actions peuvent être comprises dans la perspective de Renault (2004), comme participant d'un processus de lutte pour la reconnaissance qui se traduit par des actions allant de la création de comités de quartier à des démarches auprès des politiciens, des institutions publiques et des ONG, en vue d'obtenir une reconnaissance implicite de leur quartier et d'y ramener des services collectifs. Les rencontres avec des parlementaires, la soumission des pièces exigées au MAST pour obtenir la reconnaissance, les réunions avec des responsables des ministères, soit pour réaliser des travaux collectifs, soit pour demander des subventions, sont des actions pacifiques, mais concrètes, menées par ces populations pour obtenir la réalisation d'œuvres collectives (des bornes-fontaines, un centre de santé communautaire ou un canal de drainage).

Conclusion

Les populations de Cité Lajoie ne sont pas les seules qui entreprennent des actions pour faire face aux besoins individuels et collectifs. Les cas de celles de certains bidonvilles à Buenos Aires, à Mexico et au Brésil constituent aussi des exemples typiques, même si chaque bidonville a son histoire. À la Cité, pour résoudre certains problèmes, les populations assument leurs responsabilités soit à travers la mobilisation collective, soit par le biais des démarches entreprises auprès de certaines institutions.

Au plan individuel, les résidents s'adonnent à différentes activités de subsistance qui témoignent de leur capacité à construire des liens afin de faire face aux exigences de la vie quotidienne (par exemple, aller puiser de l'eau ailleurs, dans d'autres quartiers). En effet, ce besoin individuel a suscité la création de nouveaux réseaux sociaux, par exemple des liens de proximité ou de voisinage, lesquels ont débouché sur la formation d'associations dont les conseils d'administration ont initié des démarches en vue de la réalisation du projet de construction des bornes-fontaines pour alimenter toute la Cité en eau potable. La concrétisation de certains projets consécutifs à des démarches et des négociations entreprises avec des acteurs externes – ONG, parlementaires, institutions publiques, organismes de coopération au développement international, etc. – peut être interprétée comme une nouvelle forme d'actions collectives de ces populations, puisqu'initiées par les pairs. La population est ensuite sensibilisée à la question et, une fois le projet approuvé, des membres de la communauté participent tant à l'exécution qu'à la gestion et au suivi du projet.

Ces actions ont quand même des retombées négatives sur la capacité de mobilisation des populations dans leurs rapports avec l'État lui-même. Bien que les gens reconnaissent que celui-ci n'assume pas ses responsabilités, ils s'attendent à ce que les ONG financent leurs projets et ne sont pas intéressés à se mobiliser pour exiger des instances étatiques qu'elles prennent leurs engagements. Elles se trouvent souvent dans une situation d'attentisme. Ce ne sont certainement pas des actions collectives de portée politique revendiquant des changements de gouvernement ou le renversement de l'État. En d'autres mots, elles ne questionnent pas les structures sociales, elles se limitent à une communauté spécifique tandis que d'autres bidonvilles se trouvent dans des situations pareilles ou pires. Néanmoins, ce sont quand même des manières collectives d'agir. À cet égard, on peut parler de l'émergence d'une conscience collective chez ces populations. Elle favorise un diagnostic « communautaire » autour des besoins des résidants, l'élaboration et la proposition de projets à des instances non gouvernementales. Autrement dit, cette conscience collective, se matérialisant à travers la formation des associations de base, permet d'entreprendre des démarches auprès de certaines institutions en vue de trouver des solutions aux problèmes auxquels font face les résidents de la communauté.

Note biographique

LOUIS ILIONOR est doctorant en sociologie à l'Université de Montréal. Il est l'auteur de plusieurs articles sur les conditions de vie dans les bidonvilles et sur l'environnement en Haïti. Il a enseigné à la Faculté des sciences humaines et à l'École Normale Supérieure de l'Université d'État d'Haïti.

Notes

¹ Cité Lajoie est le nom fictif attribué à un des bidonvilles de Port-au-Prince où nous avons mené notre enquête. Les noms des répondants sont également des pseudonymes.

² Nous avons réalisé 21 entrevues dont 4 avec des responsables d'organisations de base appelées « comités de quartier », 10 avec des membres de ces organisations et 7 avec des travailleurs autonomes et de petits commerçants du secteur informel. Ce sont des entrevues semi-structurées enregistrées sur magnétophone, dont la plupart, entre autres celles réalisées avec des dirigeants d'organisations de base et des travailleurs autonomes, ont réuni plus d'une personne. Ce sont, en somme, 21 entrevues avec 28 personnes au total.

³ Selon deux répondants, les premiers habitants de Cité Lajoie l'ont, pour la majorité, depuis abandonnée. Ceux qui y vivent aujourd'hui sont pour la plupart des gens qui viennent d'autres bidonvilles ou qui n'ont pas de moyens pour aller vivre mieux ailleurs.

⁴ Nom donné aux membres de la milice des Duvalier.

⁵ Le « racket financier » consiste à escompter de l'argent à quelqu'un moyennant des intérêts élevés. Nous l'avons ainsi appelé parce que, généralement, l'argent escompté n'ap-

partient pas à l'escompteur, mais plutôt à une institution quelconque. Il est escompté à un pourcentage donné à l'escompteur qui, à son tour, l'escompte à un taux plus élevé à quelqu'un d'autre. C'est aussi une forme de microcrédit qui s'étend sur une courte période, en général quelques mois.

⁶ La gourde est la monnaie nationale haïtienne. Il fallait 39,25 gourdes pour un dollar américain, le 25 novembre 2008.

⁷ Traduction libre de « *Eh byen! M byen di w ou gen dwa bezwen fè w ti komès, la-a, tankoum bezwen vann yon ti pat savon, on ti kenkay, m bezwen fè, m konnen w bay kòb la, mal pran l nan men w, ma l achte machandiz la. Si devern pou mwen menm kotem fin pran l nan men w lan mal deyò a yo pran l nan menm kounye-a sim gen vye tè, yon bagay an deyò, se pou ma l chache l vann wi, si w gen vye kay la ou genyen ou ka vann li se vann pou w vann li wi pou w peye moun yo. Si w pa peye l nan prizon w pwale. Bon pa gen travay pou w travay, ki bo w pwal jwenn travay pou w travay?* ».

⁸ Traduction libre de « *Kounye a lè magazen an fin vann li. Li vann lendi, li vann madi, li vann mèkredi, li vann jedi, li van vandredi. Samdi poul al ranmase kòb, poul al peye. Lendi pou al tounen pranl ankò. Yo bay li lendi poul peye samdi. Kounye-a kòb sa-a pandan lap potel ale yo pranl* ».

⁹ *Manje kwit* se traduit du créole haïtien en français par « nourriture cuite » ou « mets préparés ».

¹⁰ En Haïti, des produits tels que les céréales et les légumes secs se vendent par petites et grosses marmites (respectivement 1,30 et 6,50 livres).

¹¹ Traduction libre de « *Lè lavant lan bon, mwen ka fè menm 250 goud benefis. Men lèl pa bon, ou ka fè 150 goud. Komès sa-a bay plizyè avantaj, pa egzanp bay kay la manje oswa m ka bay yon vwazen yon plat, yon moun ki pa ka achte manje poul manje limenm* ».

¹² Traduction libre de « *Enben kisa k esplike, premyèman, ou gen afè pèpè an li krazè tayè a anpil. Pa ekzanp, kounye-a la pou w jwenn on moun ba w fè yon pantalon, son moun ki zanmi w. Epi ki abitye mete le gout du beau, ou konprann, li pap al pran, dekroke yon pantalon pou 25 goud nan lari an pou l mete soti konsa, si lap fon soti li ba w fon pantalon pou li, ou fon 200 goud, yo 250 goud, pa chans, parza, pa bon zanmi tou* ».

¹³ Abbiateci (2007) fait remarquer qu'en Haïti, le système éducatif public est à l'image de l'État : exsangue. À peine plus d'un enfant sur deux est scolarisé au primaire et un enfant sur cinq au secondaire; 90 % de l'offre éducative est non publique.

¹⁴ Interviewée par un envoyé de l'Agence France Presse, la maman d'un élève de la 7^e année déclare : « *Chaque année, 60 % des frais scolaires de mes enfants sont payés par Vision mondiale* ». Les écoliers parrainés par l'ONG américaine Compassion International ont, quant à eux, droit à 80 % du coût de leur scolarité et à la totalité des frais à l'université. Voir le texte de Jean Jérôme Phares (2007).

¹⁵ Traduction libre de « *Yo dim son lekòl gratis. Premièrement timoun nan lè yo tande m te kouri li te peye 100 dola par trimestre, m te mete tous les trois ti moun mwen yo ladanl. An m tap peye, par trimestre la, m tap peye 300 dola par trimestre. M vin rivon kote, m vin pa kapab, yo vin chita la-a. Ment i piti sa-a toujou kontinye ale, paskel pi piti, yo pa janm tounen kli menm, yo toujou voye lòt yo tounen, m bat m bat. Yo vin montel 400 dola bon m pa ka voye yo menm encore* ».

¹⁶ Expression utilisée par Wacquant (2006) pour expliquer ce qu'il appelle le « capitalisme de rue » dans le *West Side Story* à Chicago.

¹⁷ Traduction libre de « *Eh bien m dakò padan se tan yo di konsa moun site de l'eternel se moun ki pov se vre. Men pandan ce temps vraiment, janw wè nap pale la-a, nou di nou pa gen kob, pou nou fè komès, ou bien mari nou pap travay. Men pandan se tan mwen menm lè m ta leve la-a, m pa gen kob pom manje, marim pap travay. Sim bezwen on kredi m ka jwenn li, eee m pa kalifye, menm lè yo se pov, mwen m pa kalifye t'wet mwen se pòv, paskem gon gro bondye map sèvi, au nom de Jesus mwen menm m pa pov, m se gran fanm, menm lèw wè pa gen lajan* ».

¹⁸ Traduction libre de « *Siw jwenn mwen yo dim nan klas pov, men pa bliye m gen dwa leve chak maten m ka manje 50 goud. On dirait moun ou di ki nan klas pov tou li ka levmaten li fè yon mwa li pa ka manje 50 goud, son voisinage ki pou bal manje. Se you nan*

bagay map fè diskisyon a zanmi, li dim li nan classes pòv, m dil non. M pa ka gon kay pam nan li koutem 40 mil dola, moun nan fè pal la li koutel 10 mil dola, ou dil nan menm nivo avèl. Se youn nan rezon ».

¹⁹ Traduction libre de « *Moun ki fòme komite yo panse yo kapab tire yon avantaj sou oàganizasyon yo; menm jan tou moun ki vin manm oàganizasyon yo panes yo ka juvènn travay ».*

²⁰ Traduction libre de « *Si yo pat rekonèt nou, yo pa tap bay oàganizasyon nou an rekonesans legal. Menm jan tou pou fon pwopjè isit la, ONG yo dwe antann yo avèk otorite nan leta yo pou sa ».*

²¹ Traduction libre de « *Si leta pat rekonèt popilasyon an pwoj'w konstriksyon fontèn yo avèk distribisyon elektrisite yo pa tap reyalize ».*

Bibliographie

- Abbateci, J., 2007. « Les ratés de la scolarisation », *Réformes*, n° 3217. <http://www.reforme.net/archive2/article.php?num=3217&ref=2186> [consulté le 25 novembre 2008].
- Bourdieu, P., 1993. « Effets de lieu », in P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*. Paris, Éditions du Seuil, p. 249-262.
- Bourdieu, P., 1977. « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 17-18, p. 2-5.
- Denis, M., 2000. « Más allá de la pobreza : cuando los olvidados se organizan. Las organizaciones locales como capital social frente a los problemas de integración en barrios marginales », in B. Kliksberg et L. Tomassini (dir.), *Capital social y cultura : claves estratégicas para el desarrollo*. Mexico, Fondo de cultura economica, p. 245-262.
- Dumas, B. et S. Séguier, 1999. *Construire des actions collectives. Développer les solidarités*. Lyon, Chronique sociale.
- Goulet, J., 2004. « Les pauvres qui construisent la ville : réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince ». Communication présentée au colloque étudiant, 72^e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) : *Réalités et transformations des milieux urbain et régional*, 10 au 14 mai 2006, Montréal.
- Honneth, A., 1992. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, Les Éditions du Cerf.
- Jorge, S., 2002. « Campement "Anita Garibaldi" : histoire de la plus grosse occupation urbaine d'Amérique Latine ». <http://www.hns-info.net/spip.php?article1411> [consulté le 17 novembre 2008].
- Marcuse, H., 1968. *L'homme unidimensionnel*. Paris, Éditions de Minuit.
- Phares, J. J., 2007. *La scolarité dépend des dons étrangers*. http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Haiti-la-scolarite-depend-des-dons-etrangeurs-_3637-393406_actu.Htm [consulté le 25 novembre 2008].
- Piven, F. et R. A. Cloward, 1971. *Regulating the poor. The function of Public Welfare*. New York, Pantheon Books.
- Programa delegacional de desarrollo urbano de Iztapalapa, 2007. <http://www.paot.org.mx/centro/programas/delegacion/iztapal.html> [consulté le 28 juillet 2007].
- Renault, E., 2004. « Reconnaissance, institutions, injustice », *La Revue du M.A.U.S.S. : De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi*, n° 23, p. 180-195.
- Wacquant, L., 2006. *Parias urbains. Ghettos, banlieues, État*. Paris, Éditions La Découverte.
-